EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 23
PROJETS INNOVANTS : JARDINS ET ESPACES PARTAGES

Dans le cadre des Projets innovants, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objet est de créer et de développer des espaces ou lieux d'échanges, de partages et de rencontres entre les habitants et de les rassembler autour d'une activité commune. Les associations peuvent prétendre à ces subventions par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver l'aide financière accordée à l'association « La Mallette Urbaine », pour un montant global de 5 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

LA MALLETTE URBAINE

Cette association a pour objectifs de :

- permettre aux Clermontois de se questionner sur leur ville et de les sensibiliser à l'appropriation des espaces qu'elle offre, par le biais de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, de l'art, … « La ville se parcours au quotidien mais prend-on le temps de la comprendre ? » ;
- favoriser des rencontres, des échanges culturels et de savoir-faire, en fédérant les citoyens autour d'évènements. « On a tous quelque chose à transmettre » ;
- sensibiliser au réemploi des matériaux et stimuler la créativité. « Chaque déchet peut-être un trésor » ;
- valoriser le citoyen en le rendant acteur du développement de son environnement de vie. « Je m'engage dans le développement des lieux de mon quotidien »

L'association propose aux Clermontois des outils de travail sur la gestion spatiale de la Ville dans le cadre de projets qu'ils souhaitent mettre en place dans leur « environnement de vie » par la construction de : jardinières, bancs publics, murs végétalisés, ...
La Mallette urbaine souhaite également continuer le travail avec les associations du Réseaux des Espaces Partagés. L' action se traduira par du conseil, de la conceptualisation et plus largement au travers de projets d'auto-construction d'aménagements de jardins et d'espaces partagés.

Coût de l'action :	15 000 €
Subvention demandée :	5 000 €
Subvention proposée :	5 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILIS

Philippe BOHELAY